



— Ce sont les électeurs qui l'envoient ce livre en qualité de député radical-socialiste-arrondissementier. Qu'est-ce que c'est ? — L'Almanach des 24 000 maladroites !



— Mais oui, je ne suis pas fâché d'être un vacancier... — Tranquillisez-vous, mon député, nous vous en donnerons de plus longues d'ici à quelques temps.



— L'opposition entre la Chambre et le Sénat ? — Bagnelle... — Oui, ce qui sera plus difficile à trouver, ce sera un accommodement entre le Parlement actuel et le pays.



— Je prépare un amendement à la loi militaire... Il me semble acceptable... Trois ans de congés avec trois mois de service militaire.



— Toute la difficulté consistait, en effet, mon ami, à diminuer la consommation d'alcool tout en augmentant le nombre des marabands de vins !



— Eh bien, mon député, et ce million de soldats allemands ? — Taisez-vous donc... une biague, j'y envoie quand ils seront en France.

LES DE DAMES

LA PARTIE DE TROIS DAMES CONTRE UNE

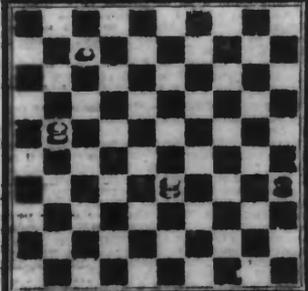
III. — Etant donné ce qui précède, il apparaît que la partie de deux dames et un pion contre une dame isolée est de valeur considérable au point de vue de la fin de partie. De plus, la présence d'un pion diminue (en général) le nombre des variantes, il en résulte que cette fin de partie est beaucoup plus pratique que celle de trois dames contre une.

Aussi, Gaston Boudin émet-il l'avis de modifier la règle suivante : Quand les deux joueurs restent, l'un avec une dame seule, l'autre avec une dame et deux pions ou deux dames et un pion, le joueur de la dame unique peut damer le pion ou les deux pions de son adversaire, en les laissant à leur place, et alors le joueur qui aura trois dames commencera à compter le nombre de coups fixes (5, 15 ou 25 suivant le cas), la partie devenant nulle, si la dame unique n'est pas prise au bout de ce nombre de coups.

FIN DE PARTIE N° 41

Problème 264, par J. BLANKENHAAR

Noirs : 1 dame

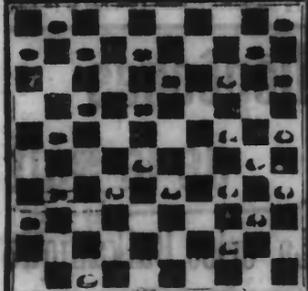


Blancs : 1 pion, 3 dames

Les Blancs commencent et gagnent. Une petite fin de partie, très intéressante, de Jozef Blankenaar, à Rotterdam (Gazette du Jeu de Dames, 1.9.27).

Problème 265, par PUJOL

Noirs : 15 pions



Blancs : 2 pions

Les Blancs commencent et gagnent. Un très joli problème de Fajel, à Strassbourg (Le Damespiel, n° 488, 1.1.19).

Solution du problème 264

R. 26.50 — 27.22 — 28.31 — 27.31 — 30.24 — 29.39 — 28.22 — 27 — 27.36 — 26.27 — 19.39 — 20.27 — 19.24 — 1.12.

Solution du problème 265

R. 12.7 — 39.30 — 7.1 — 50.44 — 1.6. N. 30.34 (a) — 25.34 — 34.39 (b) — 39.50.

Notes

Sur N. 30.35, B. 7.1 gagne, sur N. 35.40, par 3.36 et 1.34; sur N. 25.36, par 1.24, 24.25 et 25.20.

Sur N. 34.40, B. 1.6, 29.39, 39.23 et 4.50.

Voici une deuxième solution :

R. 39.33 — 12.7 — 7.1 — 50.39 — 2.7 — 7.1 — 1.5 — 45.1 — 1.45 — 45.1.

Récréations

Mathématiques

XCI. — Accord des Puissances, par Abbé B., à B.

Toto est modeste, comme il sied à un savant ayant lu dernièrement, dans l'Echo de Paris, un problème sur l'accord des puissances, comme moi, il en a été interpellé, et il s'excuse presque de ne communiquer le suivant qui lui semble trop facile pour être proposé aux savants lecteurs des récréations du lundi :

Pierre a pris un certain nombre de billets de loterie, portant les numéros consécutifs 1, 2, 3... Or, si à sept fois la somme des sixième puissances de ces numéros on ajoute cinq fois la somme de leurs quatrièmes puissances et qu'on divise le total par trois fois la somme de leurs carrés, le quotient est égal à 23.364.

Combien de billets a pris Pierre ?

Solution du problème 29

On a vu précédemment (Croix du N. 21.1.19) :

S = 2n^2 + 6n^3 + 5n^4 - n^5

S = 3n^6 + 12n^5 + 14n^4 - 7n^3 + 2n^2

S = 2n^3 + 10n^2 + 15n - 14n - 10n - 9n^2

La substitution de ces trois expressions, dans l'équation du problème :

6S + 2S - 3S = 1.312.640.708.928

donne, toutes simplifications opérées :

n^5(n^2 + 6n + 2n^2 + 6n^3 + 5n^4 - n^5) = 1.312.640.708.928

et après décomposition en facteurs :

n^5(n+1)(n^2+n-1) = 2^7.7.11^2.641

D'où n(n+1) = 2.7.11

n(n+1) = 2.3.7.11 = 21.22

qui donne n=21.

Le professeur a donc 21 élèves.

COIN DES MENAGÈRES

Pour vos Fritures, Salades et Mayonnaises, employez que l'incomparable Huile

« LA MADRONE » se trouve dans toutes les bonnes épiceries

CORRESPONDANCE MARMITONNESQUE.

— DAUVADE GRILLÉE OU AU COURT-BOUILLON. — POMMES DE TERRE FRITES SOUFFLÉES. — DESTRUCTION DES FOURMIS.

Correspondance Marmitonnesque. — Une impatience. — Helas ! trois fois hélas ! vous devez tous les lundis la recette d'un plat pour former un menu complet depuis le potage jusqu'au dessert, et ce pour un grand dîner qui doit se donner en juin. Mais, vous n'y pensez pas ! Cette chronique est probablement la dernière... d'ici quelques semaines... Marmiton sera muet comme une carpe jusque... j'aime mieux ne pas fixer de date. Alors, si vous comprenez, impossible de répondre cette fois à votre désir. Pour vous dédommager, vous trouverez plus loin un menu qui titre de curiosité l'insère aujourd'hui dans mon « Boire ». Peut-être vous donnera-t-il

quelques idées N... A mon retour, rappelez-moi que je vous dois quelque chose.

M. D. — Justement, D. D. a bien voulu me communiquer dernièrement une recette qui vous intéresse et que vous trouverez au cours de ma chronique.

Une abonnée impatiente. — Six exemplaires... bigre ! — Entendez. — Voyez les lois : Bourade, Et puis : soyez patiente, chère lectrice, et par là... augmentez vos mérites pour le ciel.

Un lecteur à Saint-Benoit. — Je suis tout à fait au désespoir de ne pouvoir vous faire ce plaisir, mais la recette désirée a paru plusieurs fois déjà, je ne puis, à mon grand regret, en donner une nouvelle édition.

G. L. et Teurouze. — De l'esprit dans mes casseroles... de l'esprit de sel, ça tombe sous le sens. — Oui, oui, le conseil est cette émotion qui vous détreint, en passant près des marchands de frites ! Que de fois, si j'avais eu, je m'en serais payé pour 2 sous... Tout de même, ça m'est arrivé une fois, mais, je les ai envoyés chercher et mon aimable commissionnaire m'a écrit même... dans une cassette... pour me permettre de les manger à mon aise... Souvenir lointain !

Si vous suivez mes indications, cher Correspondant, vous pourrez manger de bonnes pommes de terre frites, foi de Marmiton (Voyez plus loin la recette en question).

G. à Fives. — Le temps et la place me manquent pour vous donner satisfaction d'autant plus que je ne puis deviner s'il s'agit des croûtes de timbales et bouchées à la reine ou de leur garniture. — Ne serai-je pas trop tard quand je reprendrai mes causeries ?

L. E. J. F. — Voir ma réponse à un lecteur de Saint-Benoit. Regrets.

Passons maintenant aux recettes annoncées et attendues par mes correspondants.

Dauvade grillée ou au court-bouillon. — Après avoir nettoyé votre dauvade, laissez-la avec du sel et du poivre dans de la bonne huile, assaisonnez de sel et de poivre et posez-la sur le grill, après avoir mis en travers de celui-ci quelques branches de fenouil, et vous pouvez vous en procurer. Laissez cuire en proportionnant le feu à la grosseur de votre poisson ; car s'il est trop le feu doit être modéré, devant rester davantage dessus, tandis que s'il est petit, il faut un feu plus aigu, la chair du poisson étant plus délicate et plus susceptible de s'attacher au grill (Cette observation doit s'appliquer à toutes les grillades). De temps en temps, il faut arroser le poisson avec quelques gouttes d'huile.

Si cet omelette, dressée sur un plat entouré de tranches de citrons et servie avec une sauce remoulade à part, ou une maître d'hôtel, ou encore une sauce tomate.

La dauvade cuite au court-bouillon, comme les autres gros poissons, se sert avec accompagnement d'une sauce aux oignons ou d'une hollandaise.

Pommes de terre frites soufflées. — Une chose essentielle est d'avoir de la bonne graisse. Le gras de rognon de bœuf, par exemple, donne une excellente friture. Vos pommes de terre étant épluchées, essuyez-les soigneusement, coupez-les et essuyez-les à nouveau pour qu'elles soient bien sèches et ne fassent pas mousser la friture.

Quand la graisse commence à chauffer, jetez-y vos pommes de terre et remuez-les avec l'écumette jusqu'à ce qu'elles soient cuites, ce que vous reconnaîtrez à ce fait qu'elles montent alors à la surface de la graisse. Retirez-les et mettez-les égoutter dans un passoire, en laissant la graisse sur le feu, attendez quelques minutes jusqu'à ce qu'elle devienne bien fumante, remettez-y les pommes de terre, remuez-les avec l'écumette et en un rien de temps, quand elles sont de belles couleurs et bien crassées, retirez-les vivement, égouttez, salez et servez.

Destruction des fourmis. — Placez dans les endroits fréquentés par ces bestioles un verre contenant un quart de son contenu d'eau dans laquelle on aura au préalable fait fondre trois ou quatre morceaux de

sucré blanc. Les fourmis ne mangeront pas de s'y aller noyer. Il va sans dire que les parois de la moindre petite partie imprégnée de la moindre petite partie d'eau sucrée, si on veut que le piège soit sûr.

Et pour terminer, un menu, mais un menu !... qui vous fera rire, c'est certain, chers lecteurs. Mon « Boire » n'a pas pris jour pour vous faire plaisir ? — Riez donc à votre aise.

MENU

Première Communion de M^{lle} P. M.

1^o Apéritif, Madras, Madras, Quinquina, Muscad de Sancerre

2^o Bouillon au Tapioca

Langue Roubil et Forest d'Epinards

Tête de Veau avec Persillade Vinaigrette

Poulet avec champignons

Gigot de Mouton avec Haricots

Rôti de Veau avec Petits Pois

Jambon avec Salade

Beurre, Fromage, Camembert, Fromage de Hollande, Terrible Foi Gas

3^o Desserts

Fraises avec Vins de Bordeaux

Tarte Fraises avec Vins de Bordeaux

Tarte à la Reine Claude avec Vins de chand

Tarte à la Crème avec Limonade

Gâteau ordinaire avec Champagne, carte d'or René d'Alaincourt

Fraises Dragées de Baptême et Amandes Champagne. — Grand Vin Royal

Café et Liqueurs

L... le 23 mai 1921.

Comme vous le voyez, l'abondance des matières ne manqua pas à la Première Communion de M^{lle} P. M., et dire qu'elle appelle ce un menu !... Oh ! ce « terrible » feu grêle !... j'en retiens un jeune ! Quand ce ne serait que pour l'écouter entre la « a » et le Zénaana... de Zénaana... de Zénaana... de Zénaana... comme dirait le chansonnier, et elle était encore en vogue.

MARMITON.

Reproduction réservée, sauf pour « La Croix » et ses suppléments.

SUCRE ABEILLE le plus sucré

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Ferdinand-Jean-Baptiste WANAWERBOQ

Ancien Entrepreneur de couvertures

Veuve de Madame Adeline-Amélie THAON

pleinement décédée à Haeubourdis, le 3 mai 1921, dans sa 82^e année, après une longue et douloureuse maladie, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister au service de messe qui aura lieu le mercredi 7 juin 1921, à dix heures, en l'église d'Haeubourdis, d'où son corps sera conduit au cimetière dit du lieu pour être inhumé dans la caveau de la famille.

Les Messes et Laudis seront chantées la veille, à 8 heures du soir.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Gare, 43, à 3 heures 3/4.

Un Obit solennel sera célébré dans la même église, le lundi 7 juin à 11 heures.

Des pains seront distribués aux pauvres, le jour de l'Obit, par les soins des Conférences Saint-Vincent de Paul.

Suivant la volonté du défunt, prière de s'envoyer ni fleurs ni couronnes. à 6 m.

CEUX QUI PRENNENT LES PILULES PINK GUÉRISSENT

Le sang rouge, le sang pur, le sang saturé d'oxygène est absolument nécessaire à celui qui veut avoir un bon estomac et de bonnes digestions. Du sang, en effet, dépend la secretion normale des sucs gastriques, du sang dépend l'activité des muscles de l'estomac, du sang aussi dépend la bonne assimilation de la nourriture.

Ne voyez-vous pas souffrir de l'estomac toutes les personnes débilitées, anémiques ? La manière la plus sûre de guérir les maux d'estomac passe donc colla de la modification du sang, qui donne du sang, et ce que nous exposons ci-dessous vient à l'appui, pour démontrer que les Pilules Pink, médicament tonique par excellence, guérissent fort bien.

Par acte passé devant M^{re} Delehal, notaire à Haeubourdis, le 4 avril 1921, il a été formé une société en nom collectif sous le raison et la signature sociale : DALENE FEREZ ayant pour objet l'entreprise de charbonnage et l'exploitation d'une fabrique de briques avec siège à Looz, rue Carnot, 25.

Par acte passé devant M^{re} Veet, notaire à Douai, le 31 mars 1921, il a été formé une société anonyme sous la dénomination de « NOUVELLES MAISONS », avec siège à Lille, rue de Roubaix, n° 35.

Par acte passé devant M^{re} Delmotte, notaire à Lille, le 12 avril 1921, il a été formé une société en nom collectif, sous le raison et la signature sociale : FOLET-LEGRAND FILS, ayant pour objet le commerce de la mercerie, avec siège à Lille, rue des Arts, 10.

Le 6 mai, à 2 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} BATEUR, liquidateur à Berck, Juge-commissaire, M. Lopez ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 3 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} VERSCHUREN, chausseurs, à Lille, 100, rue des Rogations, Juge-commissaire, M. Lopez ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 4 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 5 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 6 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 7 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 8 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 9 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 10 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 11 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 12 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 13 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 14 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 15 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 16 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 17 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 18 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 19 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 20 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 21 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 22 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 23 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 24 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 25 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 26 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 27 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 28 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 29 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 30 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 31 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 32 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 33 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 34 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 35 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 36 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 37 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 38 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 39 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 40 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 41 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 42 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.

Le 6 mai, à 43 heures du soir, réunion pour la première affirmation des créances de M^{re} DUPREZ épicer, à Lille, 149, rue des Pêcheurs, Juge-commissaire, M. Mence ; liquidateur, M. Carbondier.